

À partir de Communauté de communes des Monts du Lyonnais <gestion-dechets@5760618.brevosend.com>

Date Mar 20/01/2026 15:13

À Mairie St Clement les places <mairie@saintclementlesplaces.fr>

Actualités • Janvier 2026 • Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Informations importantes du Service Gestion des déchets



Redevance Ordures Ménagères

Avant le 31 mars 2026

Pensez à signaler tout changement de situation afin que votre redevance corresponde à la réalité de votre foyer :

- Déménagement, évolution de la composition du foyer : naissance, décès, séparation, garde alternée...
- Entrée en EHPAD
- Changement de coordonnées bancaires

PLUS D'INFORMATIONS

Avant le 15 février 2026

Simplifiez-vous la vie en optant pour le prélèvement automatique pour le règlement de votre redevance.

TÉLÉCHARGER LE CONTRAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Suite aux augmentations des coûts de traitement et malgré les efforts engagés avec le changement de mode de collecte, **le montant de la redevance 2026 est de 88 € la part.**

Accès aux déchèteries de Saint-Martin-en-Haut et Montrottier

À compter du 1er janvier 2026

- [30 passages/an](#) pour les particuliers à jour de leur redevance.
Dérogations possibles sur justificatif.
 - [Nouveau protocole de prise en charge des déchets amiantés](#)
Ces derniers doivent impérativement être emballés et identifiés avec votre nom et votre adresse avant tout dépôt en déchèteries. Vous pourrez retirer préalablement un film d'emballage en amont de votre dépôt.
-

Compostage

La CCMDL soutient l'achat d'un [composteur ou lombricomposteur](#), à hauteur de 60 €. [Plus d'informations ici](#).

Vous avez des questions ou besoin d'aide ?

Le Service Gestion des déchets est à votre disposition

- Par téléphone au 07 60 45 32 18
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Par mail gestion-dechets@cc-mdl.fr

INFORMATIONS PRATIQUES
ET DÉMARCHES